

# SAINT POURCI' MAG



N°9  
OCTOBRE  
NOVEMBRE  
2023

SAINTE-CROIX  
VA RETROUVER SA VOIX



# EDITO

## Emmanuel Ferrand

Maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule  
et conseiller régional délégué  
aux fonds européens agricoles



La rentrée de septembre s'est déroulée de manière exemplaire avec 1400 élèves sur les 5 établissements scolaires de la commune, un effectif qui demeure stable, chose dont peu de communes peuvent se vanter. La municipalité a tenu ses promesses en matière de mutualisation des écoles primaires, en collaboration étroite avec les enseignants et les parents d'élèves. Les enfants ont ainsi pu investir leurs locaux rénovés, dans le cadre d'un programme de travaux pluriannuel prévu à moyen terme.

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, la priorité de la commune réside dans le secteur du logement. Parce que nous sommes convaincus que les apprentis d'aujourd'hui deviendront les citoyens de notre commune de demain, nous avons lancé un appel pour recenser les logements adaptés à l'accueil de ces jeunes alternants, ce qui a permis à plusieurs d'entre eux de trouver un logement approprié. Deuxièmement, nous travaillons sur le logement familial. Forte de son tissu économique dynamique et de ses conditions de vie favorables, notre commune se doit de répondre à l'intérêt croissant qu'elle suscite. En attendant la réalisation des 180 logements sur l'ancienne friche, la commune avance dans la création de plusieurs logements en centre-ville, en partenariat avec des acteurs locaux.

La mobilité est également au cœur de nos préoccupations, notamment avec l'intégration des modes de transport doux sur nos routes, une alternative judicieuse face à la flambée des prix des carburants. Enfin, parmi les objectifs de notre mandat, après avoir restauré l'Eglise, nous détaillons dans cette édition la restauration de l'orgue, immobilisé depuis trop longtemps. Nous espérons qu'il pourra résonner à sa place d'ici Noël 2025.



## VIE LOCALE



## ATTENTION AUX INCIVILITÉS !

Nous constatons des incivilités récurrentes dans notre commune, en particulier en ce qui concerne le stationnement.

Malgré un nombre de places de parking adéquat, notamment en centre-ville, certains commerçants continuent d'occuper les espaces réservés à la clientèle.

Nous souhaitons également mettre un terme au stationnement abusif sur les trottoirs. La tolérance a ses limites, et nos policiers municipaux ont été chargés de prendre des mesures plus sévères.

En ce qui concerne l'entretien devant votre domicile, conformément à l'arrêté municipal, nous rappelons que vous êtes responsable de :

**1. Nettoyage :** Veillez à maintenir la propreté en nettoyant les feuilles et les déchets.

**2. Déneigement et Déglçage :** En hiver, assurez-vous du déneigement et du déglçage du verglas pour garantir la sécurité des piétons.

**3. Épandage de Sel ou de Sable :** En cas de conditions hivernales, répandez du sel ou du sable pour éviter les chutes.

**4. Désherbage :** Maintenez le trottoir exempt de mauvaises

## SOMMAIRE

### EDITO P.2

#### VIE LOCALE P.3

- Attention aux incivilités !
- Les aînés à l'honneur !
- Rendez-vous en ligne à l'État Civil
- Boutique éphémère en coeur de ville

#### DOSSIER P.4 & 5

#### HISTOIRE P.6 & 7

- Blaise de Vigenère, figure de la Renaissance

#### AGENDA P.7

#### BULLETIN DE DONS P.8



Dir.Publication : E.Ferrand  
Redacteur en chef : Roger Volat  
Realisation : TUKA  
Photos : BNF Gallica, Gil Herbevin,  
Service Communication





Crédit : Frédéric Deligne

herbes pour une apparence soignée.

Cependant, il est essentiel de noter que bien que vous soyez responsable de l'entretien du trottoir devant chez vous, vous n'avez pas le droit de l'occuper, y compris pour le stationnement de votre véhicule.

Enfreindre cette règle du code de la route peut entraîner des sanctions pécuniaires. Nous comptons sur la coopération de tous les résidents pour maintenir notre commune propre, sécuritaire et agréable pour tous.

Le respect des règles est un maillon essentiel pour préserver la qualité de vie de notre communauté.

## LES AÎNÉS À L'HONNEUR !

Le 1er octobre dernier se déroulait le repas des aînés à la Salle Bernard Coulon.

Ce repas, offert par la municipalité à l'ensemble des plus de 70 ans de notre commune a connu un franc-succès. Ils étaient plus de 300 à y participer dans une ambiance festive et conviviale, aux côtés de Mme Pascal Trimbach, préfet de l'Allier.



## RENDEZ-VOUS EN LIGNE À L'ÉTAT-CIVIL

Le service de l'État civil se réjouit de vous annoncer que vous pouvez désormais simplifier la réalisation de vos papiers d'identité (carte d'identité, passeport et remise de titre) en vous proposant un service de prise de rendez-vous en ligne.

Pour prendre rendez-vous c'est simple. Allez sur le site de la ville, sur la page d'accueil descendez jusqu'à voir "CNI/passeports". Suivez ensuite les instructions puis choisissez le créneau disponible de votre choix.

Il ne vous reste plus qu'à vous rendre sur place le jour J et le tour est joué !



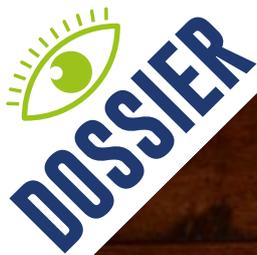
## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE EN COEUR DE VILLE

La commune prévoit de revitaliser son centre-ville en transformant l'ancien LCL sur la place du Maréchal Foch en une boutique éphémère.

Ce concept permettrait à ceux qui le souhaitent de tester l'ouverture d'un commerce sur une période de 2 mois reconductible en centre-ville.

L'opération est ouverte à toutes les nouvelles activités commerciales ou artisanales, à condition qu'elles ne soient pas déjà largement présentes en centre-ville.

Les projets doivent donc apporter une certaine innovation ou complémentarité à l'offre commerciale existante.



## DE LA POUSSIÈRE À LA MUSIQUE, L'ORGUE RESTAURÉ



Au cœur de l'Église Sainte-Croix, sommeille un trésor musical depuis tant d'années, qui attend patiemment de retrouver sa voix. Il s'agit de l'orgue, un instrument exceptionnel construit par le maître facteur d'orgues Aristide Cavailé-Coll en 1886.

Il fut démonté et entreposé dans l'église en mars 2004 pour permettre les travaux de rénovation intérieure. En effet, la commune a investi plus de 2.5M d'€ de travaux de 1998 à 2022, pour restaurer ce lieu.

La ville continue d'investir pour la préservation de son patrimoine, et grâce à un projet de restauration ambitieux, cet orgue va connaître une résurrection spectaculaire, renouant avec sa gloire passée.

### Plusieurs étapes de restauration

La restauration proprement dite de l'orgue s'annonce longue et complexe, puisqu'il s'agit ici d'une œuvre d'art en soi, classée depuis 1972 « Monument Historique ». Le parti

retenu est de conserver au maximum l'existant. Les travaux de restauration seront supervisés par Roland Galtier, technicien-conseil aux orgues historiques. Chaque élément de l'orgue a été pris en compte, depuis le buffet jusqu'aux tuyaux en passant par la console et la mécanique.

L'orgue est composé de 18 jeux répartis sur deux claviers et un pédalier qui est passé au XXème siècle de 20 à 30 notes. Son buffet, de style néo-gothique, contient 1020 tuyaux tous d'un métal de belle qualité, répartis sur des sommiers en chêne.

Le buffet, magnifiquement sculpté, va être soigneusement inventorié, nettoyé et traité contre les champignons. La charpente va être inspectée et rénovée, avec une attention particulière portée aux assemblages.

La console subira une restauration minutieuse, avec le démontage complet et l'élimination des ajouts électriques et pneumatiques non authentiques.

Les claviers vont être soigneusement rénovés, les gar-

nitures remplacées, et les mécaniques internes restaurées et peintes. La mécanique des notes et des jeux va elle aussi être nettoyée et traitée pour éliminer les dommages causés par les champignons. La transmission pneumatique va être retirée et mise en décharge, et la soufflerie révisée. A noter qu'elle fonctionnait toujours en 2004.

La restauration s'étendra aux tuyaux, avec un nettoyage en profondeur, une remise en forme, et une correction des éventuelles imperfections.

La Trompette du Grand-Orgue fera l'objet d'une attention particulière pour résoudre les décalages existants. Les tuyaux dépareillés seront remplacés, les tuyaux de façade affaiblis redressés et consolidés. Les tuyaux à anches vont être entièrement démontés, nettoyés et remontés, avec une attention particulière portée aux noyaux.

Le principe du maintien de la Soubasse ajoutée en 1937 participe au parti de conservation. Toutefois, on a constaté que son fonctionnement était défectueux, par son mode de fonctionnement lui-même.

Aussi, il est prévu de restituer le Bourdon 16' manuel tel qu'il était commandé (mécaniquement) dans la disposition d'origine, et de placer, à l'arrière de l'orgue, hors du buffet, un sommier et 30 tuyaux nouveaux, pour une Soubasse qui soit indépendante, et son raccordement mécanique.

Cette modification va ajouter une nouvelle dimension à l'instrument, offrant la possibilité de jouer un répertoire musical encore plus vaste.

### Durée et coûts

La restauration de l'orgue de l'Église de Saint-Pourçain-sur-Sioule sera bien un projet titanesque, mais le résultat s'apparentera à véritable résurrection physique et musicale impressionnante.

Cet orgue, qui avait sommeillé pendant des années, pourra d'ici 24 mois retentir à nouveau dans toute sa gloire, remplissant l'église de mélodies sublimes et ravissant les fidèles et les mélomanes.

Cette restauration est un témoignage de l'engagement de la commune à préserver son patrimoine pour les générations futures.

Car rappelons-le, la musique a le pouvoir de transcender le temps et de nous connecter à notre histoire et à notre culture.

Le coût de ces travaux s'élève à 265 000€ hors taxes. Ils sont financés grâce au soutien de nos partenaires que sont la DRAC, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le département de l'Allier.

En plus de ces aides, la commune peut compter sur le soutien de la Fondation du Patrimoine et ses généreux donateurs après avoir lancé en septembre dernier une collecte afin que ceux qui le souhaitent, puissent participer à l'effort de restauration.

Vous pouvez faire un don en scannant le QR code ou en vous rendant sur le site :

[www.fondation-patrimoine.org/86361](http://www.fondation-patrimoine.org/86361).

>>>>> **FOCUS**

• **18 MOIS**  
de travaux  
**265 000€ HT**



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**ALLIER  
BOURBONNAIS**  
Le Département

**FONDATION**



**DU  
PATRIMOINE**

*Retrouvez le bulletin de souscription de la fondation du patrimoine et l'ensemble des informations en 4ème de couverture.*





## LA RECETTE DE PLOP

### Le gâteau aux noix

#### INGRÉDIENTS

Pour le gâteau :

200g de cerneaux de noix/200g de sucre en poudre/4 œufs/100g de farine/1 sachet de levure chimique/100g de beurre fondu/1 pincée de sel/1 cuillère à café d'extrait de vanille

Pour le glaçage (facultatif) :

100g de sucre glace/2 cuillères à soupe d'eau/Quelques cerneaux de noix pour la décoration

#### INSTRUCTIONS

1. Préchauffez votre four à 180°C (thermostat 6) et beurrez et farinez un moule à gâteau de 22 cm de diamètre.

2. Réduisez les cerneaux de noix en poudre fine à l'aide d'un mixeur ou d'un robot culinaire. Réservez.

3. Dans un grand saladier, battez les œufs avec le sucre en poudre jusqu'à obtenir un mélange mousseux.

4. Ajoutez la farine, la levure chimique, la poudre de noix, le beurre fondu, le sel et l'extrait de vanille. Mélangez bien jusqu'à obtenir une pâte homogène.

5. Versez la pâte dans le moule préparé.

6. Enfourez le gâteau dans le four préchauffé et faites cuire pendant environ 30 à 35 minutes, ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre en ressorte propre.

7. Pendant que le gâteau refroidit dans le moule, préparez le glaçage (facultatif) en mélangeant le sucre glace et l'eau dans un petit bol jusqu'à obtenir une consistance lisse.

8. Une fois le gâteau refroidi, démoulez-le sur une assiette de service et nappez-le éventuellement de glaçage.

9. Décorez le gâteau avec quelques cerneaux de noix supplémentaires, si vous le souhaitez.

10. Coupez en parts et servez votre délicieux gâteau aux noix. C'est parfait pour le dessert ou pour accompagner une tasse de café ou de thé.

## HISTOIRE



## BLAISE DE VIGENÈRE, FIGURE DE LA RENAISSANCE

À l'occasion du 500e anniversaire de sa naissance, il est opportun de découvrir davantage l'histoire de Blaise de Vigenère, la personnalité à laquelle notre lycée rend hommage.

Blaise de Vigenère, né le 5 avril 1523 à Broût-Vernet, et décédé le 19 février 1596 à Paris, est un personnage méconnu mais influent de la Renaissance. Son nom est principalement associé au chiffre de Vigenère, un système de cryptage, mais sa vie et ses réalisations vont bien au-delà de cette contribution à la cryptographie. Issu d'une famille de petite noblesse, Vigenère a reçu une éducation de qualité dès son plus jeune âge. Il a étudié au Collège de Navarre à Paris, institution renommée pour sa rigueur intellectuelle. Il s'est distingué comme savant, traducteur, critique d'art et cryptographe.

Sa carrière diplomatique a débuté en 1547 lorsqu'il est devenu secrétaire du duc de Nevers, un poste qui l'a conduit à travers l'Europe pour des missions diplomatiques sous les règnes des rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III de France. Il était réputé pour sa subtilité et son raffinement en tant que courtisan cultivé.

En 1570, Vigenère a choisi de quitter la diplomatie pour retourner à Paris, où il s'est consacré à l'écriture, à la traduction et à la publication d'ouvrages couvrant un large éventail de sujets, de l'alchimie à l'histoire en passant par la littérature et la cryptographie.

Son œuvre la plus célèbre reste le

chiffre de Vigenère, publié en 1586 dans son ouvrage «Traicté des Chiffres ou Secretes Manières d'Ecrire». Ce système de cryptage polyalphabétique utilisait une clé secrète pour substituer chaque lettre du message original par une lettre chiffrée, rendant le déchiffrement plus difficile. Il a été utilisé pour sécuriser des messages confidentiels pendant des siècles.

En plus de la cryptographie, Vigenère était un écrivain prolifique, abordant divers sujets dans ses œuvres. Malgré la qualité de ses écrits, en particulier celles sur les œuvres d'art de l'Antiquité, son style lourd a entravé leur diffusion, et il a été critiqué après sa mort le 19 février 1596.

Pourtant, après son décès, certaines de ses œuvres ont été publiées de façon posthume par son éditeur Abel L'Angelier. Bien qu'il soit tombé dans l'oubli au 19e siècle, à l'exception de sa grille d'écriture cryptographique utilisée à des fins militaires jusqu'à la Première Guerre mondiale, les chercheurs du 20e siècle ont redécouvert son héritage intellectuel et sa contribution à la cryptographie.

Il est probable que Blaise de Vigenère ait servi de conseiller artistique aux propriétaires du château de Chareil, Claude Morin, au moment de la réalisation des décors peints et sculptés des lieux.

Blaise de Vigenère, diplomate érudit et pionnier de la cryptographie, mérite une place spéciale dans l'histoire de la Renaissance et de la sécurité des communications.

# AGENDA

## OCTOBRE

- **Vendredi 20 et lundi 23 octobre** : Mammobile, dépistage cancer du sein sur les cours
- **21 octobre au 5 novembre** : Fête Foraine sur les cours

## NOVEMBRE

- **17, 18 et 19 novembre** : Village de Noël organisé par l'Union Commerciale.
- **22 au 25 novembre 2023** : Festival Matondo

## DÉCEMBRE

- **Samedi 2 décembre** : Sortie de la Ficelle
- **Dimanche 3 décembre** : Ronde des compagnons
- **Samedi 9 décembre** : Téléthon sur les cours
- **16 et 17 décembre** : Compétition départementale de tir à l'arc organisée par les Cent'arcs gymnase Jean Reynaud
- **Dimanche 17 décembre** : Concert de l'Harmonie à 16h salle Bernard Coulon
- **Mardi 23 janvier 2024** : Vœux à la population

**MAMMOBILE Bourbonnaise**

**OCTOBRE ROSE**

**SAINT-POURCIN-SUR-SIOULE**

Votre mammographie de dépistage du cancer du sein pour toutes les femmes entre 50 - 74 ans. (Prévoir une visite de mammographie de moins de 10 ans.)

**Vendredi 20 octobre**  
**Lundi 23 octobre**

Notre radiologue vous donne rendez-vous sur la Place Georges Clémenceau.

Contactez le 04 70 20 09 03  
ou prenez RDV ici

Plus d'informations: [www.depistagecancer.fr](http://www.depistagecancer.fr)

## EXPRESSION POLITIQUE

### Liste « d'Union Républicaine Saint-Pourcinoise »

En avril dernier les sceptiques grondaient que le regroupement des écoles était impossible, que les conditions ne seraient jamais réunies pour accueillir dans de bonnes conditions les élèves et le corps enseignant. La distribution de tracts alarmistes aux parents n'est pas venue à bout d'un projet cohérent et nécessaire, établi en coopération avec le comité technique constitué. Cette rentrée a donné tort à nos détracteurs, car la municipalité a respecté l'ensemble des engagements pris auprès des parents d'élèves et même au-delà, à la satisfaction des parents, des enfants et des enseignants. L'école est adaptée, ses abords sécurisés, et le plan pluriannuel est déjà programmé. Le centre aéré communautaire pourra voir le jour comme prévu dans l'ancienne école Michelet de manière provisoire. Une poignée d'aboyeurs, sur les réseaux sociaux, se plaignent toujours du fait que la ville soit mal tenue, sale, prétextant quelques crottes ou herbes mal taillées. Saint-Pourçain de 2023 n'est pas la ville de 1990. Le contexte inflationniste nous contraint, comme vous, à des budgets serrés, avec des services maintenus et de qualité, le tout, sans augmentation d'impôts depuis 30 ans, et en ayant réalisé en 3 ans, 90 % de notre programme politique. Alors oui, il y a un peu plus d'herbe, car le lobbying écologiste étatique le réclame, oui il peut arriver qu'il y ait des saletés en ville, sont-elles vraiment de la faute de la mairie ou d'incivilités chroniques émanant parfois de propriétaires de chiens peu scrupuleux ? L'épisode du regroupement des écoles, comme le reste, est un énième triomphe du bon sens que notre groupe incarne et d'un dynamisme que nous croyons insuffler à notre ville, afin d'accroître son développement.

### Liste « Ensemble pour Saint-Pourçain »

Ainsi donc les écoles élémentaires publiques de Saint-Pourçain ont fait leur rentrée de septembre dans la précipitation sur un seul site, Berthelot. Seuls les travaux indispensables pour respecter les règles légales de sécurité ont été effectués et des sanitaires rudimentaires ont été installés dans la cour. Conséquence : élèves et enseignants vont vivre dans un chantier permanent pendant plusieurs années. Certes le bâtiment Michelet est vide. Mais à quoi bon ? Puisqu'on vient d'apprendre, sans surprise, que malgré les affirmations du maire le centre aéré géré par la Communauté de communes ne s'y installera pas. Pulsions, précipitation et entêtement ne sont pas de bon conseil. Pendant ce temps le chantier de la médiathèque rénovée, que l'on devait inaugurer au printemps 2022, est toujours à l'arrêt. Et la Communauté de communes lance les travaux de réalisation d'une voie verte sur le tracé de l'ancienne ligne ferroviaire Ganat-Saint-Pourçain sans que l'on sache où elle passe exactement entre Bayet et notre cité, ni comment elle se raccorde au centre-ville. Bonjour l'improvisation. Et pour aller au travail ou au lycée en vélo on passe par où ?

### Liste « Le Nouveau Souffle »

Tout doucement, avec l'arrivée de l'automne, la nature va s'endormir alors que pour nous, la course continue, dans le froid et la pluie. Profitons de cette ambiance propice au calme et au silence pour appliquer les 4 accords Toltèques qui permettent de vivre plus en accord avec soi-même et avec les autres : 1. Faire toujours de votre mieux. 2. Honorez vos paroles. 3. Ne prenez rien personnellement. 4. Ne supposez pas. Ces quatre actions sont à réaliser quotidiennement car c'est dans la répétition que les automatismes se créent. Vous verrez, ça fonctionne !

## AIDEZ-NOUS À SAUVER NOTRE PATRIMOINE

**Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'Orgue CAVAILLE-COLL de St-Pourçain-Sur-Sioule**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsidiaires à l'issue de l'opération.

**Sur notre site internet**

[www.fondation-patrimoine.org/86361](http://www.fondation-patrimoine.org/86361)  
ou en flashant le QR Code ci-contre.

**Par chèque**

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (13 rue du Maréchal Foch, Clermont-Ferrand, 63000), accompagné de mon règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine  
L'orgue CAVAILLE-COLL de St-Pourçain-Sur-Sioule

**Le montant de mon don est de**

80€     150€     250€     500€     \_\_\_\_\_ €

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN\* : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

*\* informations obligatoires pour les entreprises*

**Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Exemples de dons	80€	150€	250€	500€
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28€	51€	85€	170€
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20€	38€	63€	125€
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000€ (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666€)				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32€	60€	100€	200€
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au delà, dans la limite de 20 000€ ou 5% du CA HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



VILLE DE  
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

**ACCUEIL MAIRIE**

Du mardi au vendredi :

8h30 - 12h00

et 14h30 - 17h30

Samedi : 8h30 - 12h00

Téléphone : 04 70 45 35 27